



coopération
allemande

DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT



Cofinancé par
l'Union européenne

Better Migration Management
Horn of Africa



Better Migration Management Programme – en un coup d'œil

Notre engagement pour la protection des migrant·e·s en détresse



Figurant parmi les régions les plus fragiles et les plus touchées par les conflits, la Corne de l'Afrique compte des millions de personnes en déplacement. Selon les estimations, il y aurait quelque 19 millions de personnes réfugiées, demandeuses d'asile, migrantes et déplacées dans la Corne de l'Afrique. La plupart des migrant·e·s restent à l'intérieur de la région. Bon nombre ces individus voyagent de manière irrégulière par nécessité et sont vulnérables face aux réseaux criminels et aux trafiquants d'êtres humains, et susceptibles de faire l'objet de mauvais traitements, de violences et d'exploitation.

Dialogue régional

La Corne de l'Afrique est aussi une région en plein essor, qui regorge d'idées, d'innovations et de volonté de changement. Malgré les défis que constituent les événements géopolitiques, les conflits internes et les catastrophes naturelles, par exemple, de nombreuses mesures progressistes ont été prises. Parmi elles figurent des initiatives visant à promouvoir l'intégration

économique régionale, à renforcer le développement durable, à favoriser la paix et la stabilité et à relever les défis conjointement. En témoigne le processus de Khartoum, mis en place en novembre 2014. Ce processus prend la forme d'un dialogue régional de collaboration sur les migrations entre l'Union européenne, ses États membres et les pays d'origine, de transit et de destination dans la région de la Corne de l'Afrique. Il se concentre sur la lutte contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrant·e·s.

Notre engagement

En 2016, le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et l'Union européenne (UE) ont créé le programme Améliorer la gestion des flux migratoires (Better Migration Management Programm – BMM) pour répondre aux besoins identifiés par les États africains membres du processus de Khartoum. Le programme BMM accompagne les acteurs étatiques et non étatiques dans le renforcement des politiques, de la législation, des infrastructures et de la coopération trans-

frontalière favorables à la migration, afin de garantir une migration sûre et légale.

Vers une migration sûre

Pour que la mise en œuvre soit aussi efficace que possible, le BMM poursuit une approche multipartite à plusieurs niveaux. Il conjugue l'expertise des partenaires internationaux de mise en œuvre et coopère avec les acteurs nationaux (des communautés locales jusqu'au plus haut niveau politique) en couvrant divers aspects allant de l'élaboration de politiques et de législations en matière de migration à des formations médico-légales, en passant par des campagnes de sensibilisation et des services de protection pour les personnes directement touchées.

Dans les pages suivantes de cette publication, nous souhaitons présenter les résultats que nous avons obtenus en collaboration avec nos partenaires. Accompagnez-nous dans ce voyage et découvrez notre travail. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

LE PROGRAMME AMÉLIORER LA GESTION DES FLUX MIGRATOIRES

Notre objectif

Permettre aux autorités et aux institutions nationales de faciliter des migrations sûres, ordonnées et régulières et de lutter efficacement contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrant·e·s à l'intérieur de la Corne de l'Afrique et en provenance de cette région, en appliquant une approche fondée sur les droits humains.

Nos composantes

Notre travail s'articule autour de trois axes :

1. Gouvernance de la migration afin d'établir une base politique permettant d'harmoniser la gestion de la migration à l'échelle régionale
2. Des institutions efficaces pour lutter contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrant·e·s
3. Protection des victimes de la traite et des migrant·e·s vulnérables

Notre approche

Nous rassemblons les ressources, les compétences et les expériences de 5 organismes internationaux de mise en œuvre afin de fournir des solutions intégrées et globales.

- British Council
- CIVIPOL
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
- Organisation internationale pour les migrations (OIM)
- Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD)

La GIZ dirige le partenariat de mise en œuvre

Phase I :
+ Expertise France et le ministère italien de l'Intérieur

Nos pays partenaires

BMM III : Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Somalie, Soudan du Sud, Ouganda*

BMM I et BMM II : Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Ouganda

Durée du projet

Octobre 2022 – septembre 2025
(phase III)

Octobre 2019 – septembre 2022
(phase II)

Avril 2016 – septembre 2019
(phase I)

Budget global

122 millions d'euros
BMZ : 17 millions d'euros
UE : 105 millions d'euros

* Le Soudan n'est inclus que pour les activités régionales du BMM III au niveau technique.



NOTRE TRAVAIL EN CHIFFRES



22 668

partenaires soutenus afin de renforcer la gestion nationale des migrations ainsi que la coopération régionale et transfrontalière



21

politiques, stratégies et cadres juridiques nationaux en matière de migration élaborés ou remaniés



2 641

représentant-e-s de 11 communautés concernées par les migrations dans 3 pays, participant à des plateformes communautaires en vue de formuler des recommandations politiques



71

étudiant-e-s inscrit-e-s au master de l'Institut kenyan des études sur la migration (KIMS)



561

procureur-e-s et juges formé-e-s aux procédures judiciaires conformément aux normes internationales



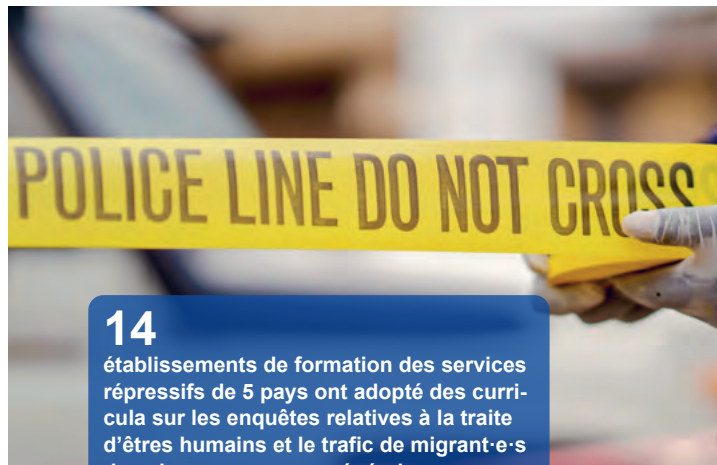
1921

agent-e-s des frontières et de l'immigration formé-e-s à la circulation sûre et fluide des personnes se déplaçant à l'intérieur du pays et franchissant les frontières



2604

enquêteur-ric-e-s, fonctionnaires de police et autres acteurs formé-e-s à l'amélioration des enquêtes, y compris des formations médico-légales, des simulations de procès et la gestion des scènes de crime



14

établissements de formation des services répressifs de 5 pays ont adopté des curricula sur les enquêtes relatives à la traite d'êtres humains et le trafic de migrant-e-s dans leur programme général



18

comités de gestion intégrée des frontières créés entre des institutions étatiques et non étatiques pour faciliter une migration sûre et régulière

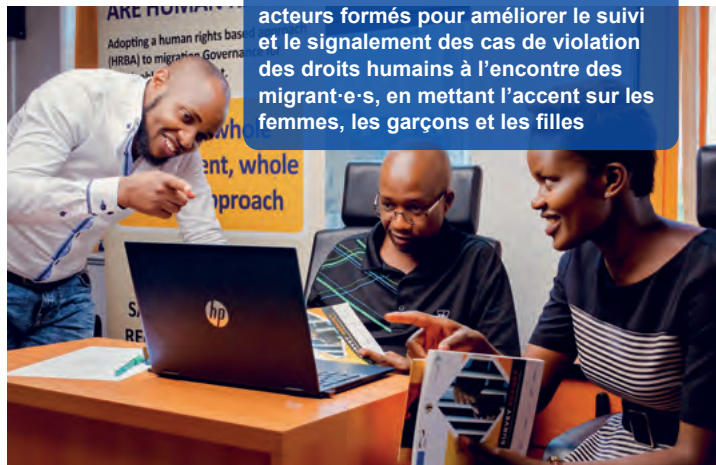


~ 54 million

de personnes potentiellement touchées par les campagnes de sensibilisation à la traite d'êtres humains

1 056

acteurs formés pour améliorer le suivi et le signalement des cas de violation des droits humains à l'encontre des migrant-e-s, en mettant l'accent sur les femmes, les garçons et les filles



> 80

organisations de la société civile (OSC) fournissant une assistance aux migrant-e-s et aux victimes de la traite, réunies au sein d'un réseau régional et renforcées par des formations et des échanges régionaux

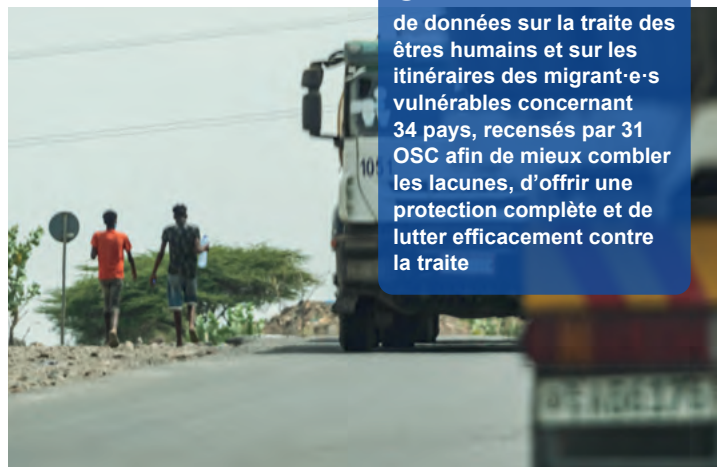
49 856

migrant-e-s et victimes
de la traite assisté-e-s et/
ou orienté-e-s vers des
services de protection



517

de données sur la traite des
êtres humains et sur les
itinéraires des migrant-e-s
vulnérables concernant
34 pays, recensés par 31
OSC afin de mieux combler
les lacunes, d'offrir une
protection complète et de
lutter efficacement contre
la traite



11 144

acteurs d'institutions étatiques et
non étatiques accompagnés pour
améliorer leurs services d'appui et
adopter des procédures opération-
nelles normalisées sur la protec-
tion et l'orientation des migrant-e-s
vulnérables et des victimes de la
traite





Répondre aux besoins des migrantes à Djibouti

Si le Djibouti est l'un des plus petits États d'Afrique, il n'en est pas moins un pays de transit majeur pour les flux migratoires en provenance principalement d'Éthiopie, la plupart des migrantes se rendant au Moyen-Orient à la recherche de meilleures conditions de vie. Particulièrement exposées à l'exploitation économique et aux abus physiques, les migrantes sont confrontées à un stress et à des traumatismes psychosociaux, ainsi qu'à des complications affectant leur santé, notamment les femmes enceintes.

L'Union nationale des femmes djiboutiennes (UNFD) est un acteur majeur de l'assistance et de la protection des migrantes à Djibouti : *« Nous les sensibilisons à leurs droits et aux possibilités pour obtenir de l'aide »*, explique Roukia Ali Djama, coordinatrice de projet à l'UNFD. Celles qui en ont besoin bénéficient d'un soutien psychosocial grâce à des séances de conseil qui les aident à surmonter le traumatisme de leur voyage.

« Nous proposons également des cours d'alphabétisation aux migrantes et avons lancé des programmes de formation en couture et en broderie. Les femmes se voient également remettre des kits d'hygiène composés de serviettes, de savons, de vêtements et d'autres accessoires nécessaires à leur bien-être », précise la coordinatrice. Le BMM soutient les membres du personnel de l'UNFD et d'autres organisations de la société civile à Djibouti en leur proposant des formations pour mieux identifier et aider les femmes et les filles migrantes vulnérables et leur prêter conseil.

Le gouvernement renforce la protection des Ougandais·e·s travaillant à l'étranger

L'Ouganda est confronté à un grave problème de pénurie d'emplois. Selon l'Autorité nationale de planification de l'Ouganda, 83,5 % des personnes âgées de 15 à 29 ans travaillent dans l'économie informelle ou sont sous-employées à des postes précaires et mal rémunérés. En conséquence, on assiste à une augmentation sans précédent du nombre de jeunes qui migrent pour travailler à l'étranger, malgré les nombreux témoignages faisant état de conditions de travail relevant de l'exploitation, d'abus sexuels et autres, ainsi que de la traite de personnes. Chaque année, les migrant·e·s ougandais·e·s travaillant dans un autre pays effectuent des « envois de fonds à hauteur de près d'un milliard de dollars américains par an. Mais nous devons protéger nos citoyens et citoyennes des dangers que peut entraîner la migration de travail », déclare Milton Turyasiima, commissaire adjoint aux services de l'emploi au ministère ougandais du Genre, du Travail et du Développement social, qui bénéficie du soutien du BMM. Le gouvernement ougandais a élaboré un guide sur les déplacements et le travail au Moyen-Orient ainsi qu'un programme de formation standardisé destiné à prévenir la traite. Un système de surveillance et de suivi permettra de mieux contrôler la situation des droits humains des migrant·e·s ougandais·e·s à l'étranger et d'en rendre compte. Par ailleurs, des accords bilatéraux sur la main-d'œuvre ont été conclus avec la Jordanie et l'Arabie saoudite, de même qu'un protocole d'accord avec les Émirats arabes unis sur la protection des ressortissant·e·s ougandais·e·s.

Les réglementations et les lignes directrices empêchent l'exploitation, comme en attestent certaines personnes telles qu'Irene Konga, une jeune femme de 23 ans qui a travaillé pendant deux ans en Égypte pour une famille jordanienne. Elle fait l'éloge de l'agence de recrutement ougandaise qui l'a formée et recrutée en lui fournissant des orientations, des conseils, des possibilités d'emploi, des profils de poste et des formations pour s'assurer qu'elle comprenait ses droits et ses devoirs. Elle affirme avoir entretenu des relations saines et cordiales avec ses employeurs lorsqu'elle travaillait en Égypte et avoir perçu l'intégralité de son salaire avant de rentrer chez elle.

Somalie : la coordination est la clé de l'amélioration des processus migratoires

La Somalie est un pays d'origine, de transit et de destination des migrations, qui fait face à un nombre considérable de déplacements. De nombreux·euses migrant·e·s transitent par le Somaliland pour traverser le golfe d'Aden. Ces migrations étant irrégulières et ne faisant pas l'objet d'un suivi approprié, ces personnes sont exposées à des menaces telles que la traite.

Depuis 2007, le groupe de travail sur les flux migratoires mixtes (Mixed Migration Taskforce – MMTF) coordonne l'engagement des autorités du Somaliland visant à améliorer la gestion des migrations et la coordination entre les différents acteurs. Ce groupe de travail est composé de représentant·e·s de divers ministères et institutions en charge des questions migratoires. Avec le soutien du BMM, le MMTF a mis en place en 2019 un mécanisme national d'orientation permettant de mieux identifier et protéger les migrant·e·s vulnérables, y compris les enfants et les victimes de la traite. Abdullahi Mohamed Jama, directeur de Women's Action for Advocacy & Progress Organization (WAAPO), une organisation non gouvernementale locale également coordonnée au sein du MMTF, fait état de ces avancées : *« Nous savons désormais quelle agence est spécialisée dans quelle prestation, de même que les interlocuteurs dans les commissariats de police, les agents frontaliers et le personnel administratif au sein des autorités. Aujourd'hui, quand on constate qu'un enfant est victime de la traite, il est beaucoup plus facile de l'orienter vers la structure d'accueil la plus proche pour qu'il y trouve un abri, de la nourriture et une protection, ou pour qu'il bénéficie de services juridiques. »*

En 2022, le MMTF Somaliland a lancé sa nouvelle stratégie d'envergure pour 3 ans (2022–2025). Cette stratégie comprend également des objectifs concrets tels que l'élaboration et la révision de lois migratoires et de politiques existantes pour améliorer la gestion et la protection des migrant·e·s, des victimes de la traite, des réfugié·e·s et des personnes de retour, dans le respect des normes internationales et des droits humains. La stratégie de le MMTF prévoit la collecte de données fiables sur les flux migratoires mixtes afin d'identifier les tendances et les capacités nécessaires en matière de gestion de la migration, avec l'appui du BMM.





Éthiopie : aider les enfants non accompagnés dans leur intérêt supérieur

Demeku n'avait que 13 ans lorsqu'elle a été rapatriée après avoir été victime de la traite. Elle avait été violée et abandonnée, traumatisée, dans une forêt où la police l'a trouvée. Elle a été emmenée dans un refuge géré par *Mahibere Hiwot for Social Development* (MSD), une organisation de la société civile (OSC) locale pour la protection des enfants et les questions migratoires.

Dans les zones près de la frontière entre l'Éthiopie et le Soudan, la traite des enfants est un phénomène largement répandu. Le travail saisonnier à Metema, par exemple, conduit des enfants comme Demeku à y émigrer pour trouver du travail et subvenir à leurs besoins ou à ceux de leur famille. « *Le cas de Demeku n'est pas une exception* », explique Abebaw Teshome, responsable de l'organisation MSD. Des promesses fallacieuses leur sont faites, les attirant loin de chez eux et les exposant finalement à une exploitation extrême par le travail.

Avec le soutien du BMM, un organe intitulé Best Interest Committee a été mis en place, composé de représentant-e-s de tous les acteurs pertinents concernés. Il cherche à mettre en balance tous les facteurs pertinents dans le cas d'un enfant afin d'identifier et de décider de la meilleure option pour orienter l'enfant vers des services de protection ou le ramener dans sa famille.

Worku Tilahun, un policier local, indique que « *les plaques tournantes de transports publics sont les endroits habituels où nous trouvons de jeunes migrants qui cherchent un moyen de rentrer chez eux. Nous rencontrons des enfants perdus au milieu de nulle part, pleurant et ne sachant pas où aller après s'être enfuis de fermes et de maisons où ils avaient été tenus en captivité et exploités. Nous signalons ces cas à nos services et remettons les enfants à l'OSC la plus proche ou au Bureau des femmes et des affaires sociales, qui les orientent à leur tour vers le refuge le plus proche, lequel fournit des services tels que de la nourriture et un endroit où dormir* ».

Une fois l'enfant installé, le comité évalue la situation pour déterminer ce qui est dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Il recherche la famille et évaluent son statut, y compris les aspects économiques et comportementaux, ainsi que l'attitude des membres de la famille à l'égard de l'enfant. Abebaw est fier des résultats obtenus : « *Rien qu'en 2021, MSD est parvenu à réunir quelque 200 enfants victimes de la traite avec leur famille grâce à la procédure de l'intérêt supérieur.* »

Campagnes de sensibilisation à l'intention du secteur des transports publics

Il était déjà tard dans l'après-midi lorsque Rashid, un chauffeur de bus, a repéré une jeune fille en détresse qui se tenait seule à la gare routière de l'île de Mombasa. Le soir, Rashid a été surpris de trouver la jeune fille à l'endroit même où il l'avait laissée. Avec prudence, il a engagé la conversation pour apprendre que la jeune fille de 13 ans, originaire de Lunga Lunga, s'était vu promettre un emploi à Mombasa, mais que son prétendu employeur ne s'était pas manifesté. Rashid a supposé que cette « offre d'emploi » faisait partie d'un système de traite et a appelé Trace Kenya, une organisation de lutte contre la traite et d'assistance aux victimes. Avec l'appui du BMM, Trace Kenya avait publié un rapport sur les itinéraires de la traite au Kenya, qui révèle que les trafiquants demandent souvent à leurs victimes d'utiliser les transports publics. En conséquence, Trace Kenya et la Candle of Hope Foundation ont commencé à sensibiliser les acteurs du secteur des transports publics à Nairobi et à Mombasa : les chauffeurs de bus ont été formés à la manière d'aider les victimes potentielles et, en outre, des messages relatifs à une ligne d'assistance ont été affichés sur les appuis-tête des sièges des bus, dans les gares routières, dans les bureaux de réservation, ainsi que sur les billets et les reçus des passagers.

Le succès a été au rendez-vous : le nombre de personnes appelant pour obtenir plus d'informations ainsi que le nombre de victimes de la traite orientées vers ce service ont triplé. Dans le cadre de l'extension de la campagne, Trace Kenya et Candle of Hope Foundation diffusent des spots radio dans les bus, en swahili et dans d'autres langues locales telles que le somali et le giriamaa.

« Nous avons l'habitude d'embarquer les passagers sans tenir compte de leurs papiers, sans savoir que nous favorisons la traite des êtres humains », explique Jamal Mohammed, directeur des opérations de Dayah Bus Company. « Nos chauffeurs sont désormais mieux informés sur les mesures à prendre pour aider les éventuelles victimes de la traite. »





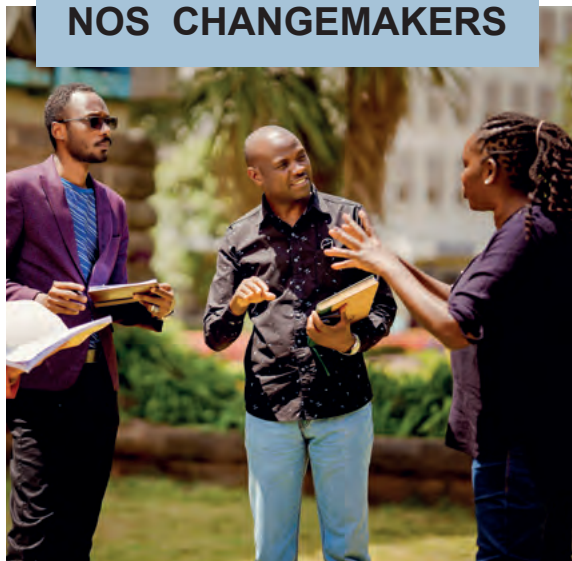
Soudan du Sud : vers la lutte contre la criminalité transnationale organisée

En 2000, les Nations unies ont adopté une résolution en faveur d'un traité international de lutte contre la criminalité transnationale organisée. La Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée régit la prévention et la lutte contre la criminalité organisée au niveau mondial et fournit la base juridique de l'aide juridique internationale, de l'extradition et de la coopération policière.

Elle vise à harmoniser les législations nationales, à établir des normes uniformes pour le droit interne et à intensifier la collaboration entre les États dans la lutte contre la criminalité organisée. La convention comprend également des définitions et des procédures internationalement reconnues pour identifier et protéger les victimes de la traite et du trafic.

À ce jour, la convention a été signée par 147 États dans le monde. Avec le soutien du BMM, le Soudan du Sud a fait ses premiers pas vers une adhésion à la convention. Lors de plusieurs ateliers et discussions visant à esquisser des solutions politiques, des représentants du gouvernement et de la société civile ont examiné des études de cas sur la coopération internationale avec les protocoles pertinents des Nations unies dans le contexte de l'expérience du Soudan du Sud en la matière. Les représentants ont également rédigé des recommandations politiques et créé une feuille de route pour la coopération régionale et la collaboration avec les pays traversés par les itinéraires migratoires. En 2022, le ministre de la Justice et des Affaires constitutionnelles, Ruben Madol, a déclaré que le Soudan du Sud avait besoin de plus de temps pour ratifier la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée, mais qu'il s'agissait, d'un point de vue stratégique, de la prochaine étape pour améliorer la sécurité de la population du Soudan du Sud.

NOS CHANGEMAKERS



Les protagonistes de nos réalisations et de nos succès sont nos partenaires nationaux. Ce sont des personnes qui s'engagent pour le changement et le développement – en vue d'une migration sûre et de meilleures perspectives. Découvrez quelques-un-e-s dans les pages suivantes.

'Sans chiffres, il est impossible de soutenir l'élaboration d'une politique. En recueillant des données et des informations sur la traite, nous serons en mesure d'identifier les domaines dans lesquels des efforts supplémentaires sont nécessaires et où les ressources devraient être allouées pour prévenir la criminalité de manière plus efficace.'



TWINOMUJUNI JULIUS, Coordinateur national du Bureau de Coordination pour la prévention de la traite des personnes (COPTIP) du ministère des Affaires intérieures, Ouganda

COPTIP est chargé de formuler un programme global et intégré en vue de prévenir et de réprimer la traite des personnes, et d'élaborer des mesures et des politiques visant à protéger, aider et soutenir les victimes de la traite ainsi que d'autres fonctions. Les premières réalisations sont le plan d'action national et les directives nationales d'orientation, élaborés par le COPTIP et le ministère des Affaires intérieures avec l'appui du BMM. Une autre étape importante est la base de données nationale sur la traite qui a été élaboré. Elle facilitera la collecte de données et d'informations utiles pour élaborer des mesures et des politiques visant à prévenir la traite d'êtres humains et à protéger les victimes de la traite de manière ciblée et en fonction des tendances existantes.



'Les plateformes ont permis aux gens ordinaires de faire entendre leur voix sur les politiques et les pratiques auprès des responsables gouvernementaux. C'était un excellent début.'

GIZACHEW ASMAMAW, membre d'une plateforme communautaire, Éthiopie

Poursuivant une approche unique, le BMM a mis en place des plateformes communautaires en collaboration avec les organisations de la société civile ANPPCAN-Ethiopia et EDA Ethiopia. Ces plateformes rassemblent des migrant·e·s, des personnes de retour, des membres de la communauté d'accueil et des responsables des autorités locales, et visent à les impliquer systématiquement dans les discussions sur la gouvernance de la migration. Gizachew et les autres membres ont suivi des formations sur les techniques de facilitation, les politiques et les lois en matière de migration et le plaidoyer. Ils ont ainsi formulé des recommandations politiques qui alimentent les processus de développement en vue d'une gestion sûre de la migration.



‘Le bien-être de la victime doit être au centre des procédures judiciaires.’

RACHEL BIKHOLE, procureure adjointe, Ouganda

Le bureau du directeur des poursuites publiques a créé une division spéciale au sein du département des crimes internationaux (ICD) qui gère toutes les affaires de traite d’êtres humains en Ouganda. Rachel Bikhole veille à ce que les affaires fassent l’objet de poursuites en bonne et due forme, et elle est déterminée à ce que cela se fasse dans le cadre d’une approche axée sur les victimes. En collaboration avec le BMM et les forces de police national, le Bureau a élaboré des procédures opérationnelles normalisées qui *« ont considérablement amélioré la coopération avec la police, ce qui facilite notre travail conjoint d’identification et de poursuite des trafiquants »*. Le Bureau a également introduit la plateforme mobile de lutte contre la traite d’êtres humains, une base de données à collecter et à partager des données sur les enquêtes et les poursuites en matière de traite, ce qui aide considérablement à traquer les délinquants. Pour l’Ouganda, qui compte un grand nombre de citoyen·ne·s se rendant à l’étranger pour y travailler, des contrôles appropriés sont également cruciaux, notamment la vérification de la légitimité des sociétés de recrutement par le ministère du Genre, du Travail et du Développement social.



*'Nous nous employons à mener des actions qui en valent la peine et à nous concentrer sur les communautés marginalisées à travers l'Éthiopie afin d'apporter un changement durable – comme notre nom le suggère :
Timret Lehiwot – Alliance pour la vie!'*

WENDMAGEGNEHU NIKU, directeur adjoint de Timret Lehiwot Ethiopia (TLHE)

Depuis 2004, l'organisation caritative Timret Lehiwot œuvre dans le domaine de la gestion des flux migratoires, du VIH/SIDA et de la santé reproductive, de l'eau et de l'hygiène, de l'autonomisation des femmes, de la protection de l'environnement et de l'autonomisation socio-économique des jeunes dans la région d'Amhara. Le BMM a soutenu la mise en place d'un mécanisme d'orientation au niveau régional et a formé le personnel de Timret Lehiwot, ce qui « nous a permis de mener des activités de réintégration et d'aide à la réunification pour un nombre croissant de migrant·e·s et de victimes de la traite ». Wendmagegnehu Niku souligne que la coopération et la coordination, y compris transfrontalières, renforcées par le mécanisme d'orientation, sont primordiales pour répondre aux besoins des migrant·e·s.

*'Une fille à la fois –
Une vie sauvée, c'est ce qui
nous motive à faire ce que
nous faisons. Nous amenons
le soleil dans les coins
sombres de la traite
d'êtres humains.'*



DR ANNETTE KIRABIRA, directrice de Rahab Uganda

Rahab Uganda réhabilite et réintègre les filles et les femmes qui ont survécu à l'exploitation sexuelle commerciale et à la traite. La directrice, Annette Kirabira, une psychologue conseil qui consacre sa vie à la promotion d'une migration sûre, souligne que « *l'engagement de la communauté est l'élément clé* » de la lutte contre la traite. « *C'est pourquoi nous nous rendons directement dans les communautés pour les sensibiliser.* » Dans son refuge, rénové avec le concours du BMM, Rahab Uganda offre protection et assistance aux victimes de la traite par le biais d'un soutien psychologique, de programmes éducatifs, d'une réconciliation familiale et d'autres services. La formation dispensée par le BMM, sur des sujets allant de la protection des enfants au financement, a renforcé les capacités de Dr Annette et de son équipe et leur a permis de former d'autres personnes à leur tour.



‘Nous avons créé un refuge pour aider les migrant·e·s vulnérables d’Éthiopie, leur fournir des médicaments, de la nourriture, un soutien psychosocial et une aide juridique.’

NEGASI TEREFE, fondateur d’un refuge, Soudan

Negasi Terefe a fui l’Éthiopie pour gagner le Soudan en 1984 afin de ne pas participer à une guerre contraire à ses valeurs et dans laquelle il aurait risqué de mourir ou de tuer d’autres personnes. Dans son pays d’accueil, il a fondé, avec d’autres, une communauté du Tigré (Tigray Community), qui permet aux migrant·e·s et aux réfugié·e·s de nouer des liens entre eux·elles. Les refuges offrent protection et assistance aux hommes, aux femmes et aux enfants. Le BMM a soutenu le refuge, par exemple en fournissant des médicaments essentiels, du matériel médical et une assistance pour la prise en charge des traumatismes, ainsi qu’une aide directe lors du confinement lié à la Covid. Cet appui s’est avéré crucial pour le bien-être des résident·e·s du refuge.

'En améliorant et en ancrant l'aide juridique, les opportunités économiques, la protection sociale et l'intégration, nous pouvons garantir une migration inclusive empreinte de dignité.'



NIMO ALI, membre fondatrice et directrice de la Candle of Hope Foundation, Kenya

La naissance d'un enfant a donné vie à la Candle of Hope Foundation : tout a commencé avec une jeune mère victime de la traite à l'intérieur de son pays, exploitée à des fins sexuelles. Après avoir aidé cette femme désespérée qui avait été rejetée par sa famille, un groupe de femmes a fondé l'organisation qui se consacre désormais à l'autonomisation des communautés et des personnes vulnérables par le biais d'une série d'initiatives menées par les communautés elles-mêmes. La fondation se concentre sur la promotion de la résilience, la bonne gouvernance, l'accès aux services de santé et de nutrition, le soutien à l'éducation et la lutte contre la traite. « *Le BMM a transformé notre travail de lutte contre la traite et le trafic d'êtres humains* », déclare Nimo Ali, membre fondatrice et directrice de l'association. « *Leur formation a considérablement renforcé nos capacités à fournir des services essentiels aux personnes dans le besoin. Grâce à une approche innovante du renforcement des capacités et de la sensibilisation, nous avons créé ensemble un réseau de lutte contre la traite plus solide et plus efficace, ainsi qu'un filet de sécurité pour les migrants vulnérables.* »

NOTRE TRAVAIL EN IMAGES











Publié par

Deutsche Gesellschaft
für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la société
Bonn et Eschborn, Allemagne

Better Migration Management/GIZ
Rue de la Charité 33/Liefdadigheidsstraat 33
1210 Bruxelles/Brussels
Belgique/België

Directrice du programme: Marina Mdaihli

Contact: Marina.Mdaihli@giz.de

<https://www.giz.de/en/worldwide/40602.html>

Le programme est cofinancé par l'Union européenne et le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Son contenu relève de la seule responsabilité de GIZ et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne

Crédits photos: Mazin Al-Rasheed, British Council GIZ, IOM, Bebe Joel, Light in Captivity, Dennis Onen, Omar Saad, Tumuhairwe (RISE) UNODC, Justin Wachira, Muse Zerihun

Conception/mise en page: Iris Christmann (cmuk)

Date de parution: May 2023

Mis en œuvre par

